



OBSERVATOIRE DES FAMILLES EN CHARENTE

LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

ENQUETE 2009-2010

SOMMAIRE

Présentation de l'UDAF DE LA CHARENTE	p. 3
OBSERVATOIRE DES FAMILLES	p. 4
PROBLEMATIQUE ET METHODE DE L'ENQUETE	p. 5
A - PERCEPTION SUR L'EVOLUTION DES PRIX ET INCIDENCE DANS LA GESTION DES POSTES DE DEPENSES	
A1 - Ressenti des familles sur l'évolution des prix	p.9
- Ressenti de la hausse des prix par poste budgétaire	
- Dépenses liées au foyer	
- Dépenses liées à l'enfant	
A2 - Degré d'adaptabilité	p.13
- Modification des habitudes	
A3 - Marge de manœuvre	p.16
- Réduction maximum des dépenses	
A4 - Représentation de la baisse du pouvoir d'achat	p.19
A5 - Incidences sur le quotidien des parents	p.22
B- ANALYSE DES DEPENSES DE SANTE ET EDUCATION : ANTICIPATION ET LIMITE.	
B1 – Education	p.24
- Financement des études	
- Choix d'orientation	
B2 – Santé	p.28
- Accès aux soins	
- Renoncement à des soins	
C- MANIFESTATION D'UN RECOURS OU NON AU CREDIT A LA CONSOMMATION	
- Recours à un crédit à la consommation	p. 30
- Perception des structures de conseil au budget	
D- PERCEPTION DES PARENTS SUR LES POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT	p.34
E – PROFIL	p.36

UDAF DE LA CHARENTE

REPRESENTER LES FAMILLES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) est une institution chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles vivant sur le territoire national, quelles que soient leurs croyances ou leur appartenance politique.

Union et non fédération d'associations, elle permet aux familles de s'exprimer, dans toute leur diversité, pour une politique familiale globale, innovante et forte.

L'UDAF a le statut d'association loi 1901, est reconnue d'utilité publique, et ne regroupe que des personnes morales.

L'UDAF de la Charente réunit 34 associations adhérentes, assure 340 représentations familiales dans diverses instances et organismes au niveau départemental et régional et mène une action politique locale et départementale en faveur des familles.

Dans ce cadre légalement défini, l'UDAF de la Charente développe avec des valeurs de respect, d'entraide et de pluralité des actions envers les familles et contribue à une meilleure prise en compte dans la vie publique des réalités et attentes familiales.

En les rassemblant, elle renforce aussi leur rôle économique, social et culturel et constitue ainsi une véritable force de proposition auprès des pouvoirs publics.

ACCOMPAGNER LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ET AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL

Dans le cadre de ses missions de promotion, de défense et de représentation des familles, l'UDAF de la Charente est porteuse de projets et gestionnaire de services pour les associations adhérentes : conseils, informations et soutien logistique, moral, technique (aide à la création, à l'élaboration des statuts, mise à disposition de locaux, impressions de documents, reconnaissance auprès des Institutions départementales...), aide à la formation de bénévoles...

Elle intervient aussi en appui à l'élaboration de projets et développe des actions ponctuelles d'information, de sensibilisation, de prévention et de formation sur des sujets variés : éducation, intergénérationnalité, soutien à la parentalité, santé, sécurité routière, aide aux aidants de personnes sourdes... et un programme de conférences sur des thèmes familiaux et sociétaux.

Fort de son observatoire départemental des familles, de ses représentations, des professionnels et des associations qui la composent, l'UDAF tend à renforcer ses capacités d'observation, d'expertise, de recherche et de communication sur les réalités familiales et leurs évolutions, avec pour objectif de mieux contribuer à la défense et au respect des droits de toutes les familles et d'encourager notamment le développement d'actions de soutien proposant des formules d'intervention innovantes.

TROUVER DES REPONSES AUX BESOINS DES FAMILLES

Selon les termes de la loi (ordonnance du 3 mars 1945) les UDAF sont habilitées à « *gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge* ».

Par sa connaissance des besoins des familles et la densité de son réseau associatif, l'UDAF de la Charente a acquis auprès des pouvoirs publics une image de partenaire actif et fiable dans la mise en oeuvre des nombreux services aux familles qu'elle gère, à leur propre initiative, ou par délégation de service public.

L'UDAF de la Charente avec une centaine de salariés, développe de nombreuses actions envers les familles ou auprès des personnes en difficulté pour améliorer leur information, favoriser leur autonomie ou les protéger :

- ❖ **les services de Tutelles** interviennent dans un but de protection auprès des personnes majeures dont certaines facultés sont altérées ou auprès de personnes handicapées ou précarisées ayant un besoin de soutien et d'insertion avec pour objectif de restaurer ou maintenir leurs capacités et leurs droits.
- ❖ **le service Patrimoine**, unité spécialisée en soutien aux services de tutelle, assure la gestion des biens mobiliers et immobiliers des personnes protégées.
- ❖ **Le service de Protection des mineurs** gère des mandats de tutelles et d'Administration Ad'hoc.
- ❖ **le service des Mesures Judiciaires d'Accompagnement à la Gestion du Budget Familial** apporte un soutien éducatif et budgétaire à des familles fragilisées afin qu'elles puissent répondre au mieux aux besoins de leurs enfants.
- ❖ **le service d'Aide Educative Budgétaire** a pour objectif de travailler en amont des situations de surendettement massif auprès de familles repérées en difficulté financière et acceptant une intervention et un soutien. Il met aussi en place des actions collectives à la demande d'organismes conventionnés.
- ❖ **le service CRAMCO** résulte de la signature d'une convention avec cette caisse de retraite et a pour objectif d'évaluer les besoins en matière d'aide à domicile des personnes âgées et de préconiser un plan d'aide personnalisée.
- ❖ **le service de Médiation Familiale** est à la disposition des familles pour les aider à rétablir le dialogue et maintenir les liens familiaux.
- ❖ **le service Maladie et Handicap psychique gère**
 - Quatre lieux de vie « Familles Gouvernantes »,
 - Deux lieux d'accueil « Groupes d'Entraide Mutuelle » à Angoulême, Cognac en partenariat avec l'UNAFAM,
 - Un Club d'Activités,
 - Une Maison Relais,
- ❖ **l'action Micro Crédit Social Universel Régional** avec le soutien du Conseil Régional Poitou-Charentes permet aux particuliers exclus du système bancaire classique d'accéder à un crédit adapté tout en bénéficiant d'un accompagnement social.
- ❖ **le service de Parrainage de Proximité « un parrain pour grandir »** : a pour but de mettre en contact, en vue d'un engagement durable des adultes perçus comme des proches dignes de confiance, avec des familles qui ont une demande pour leur enfant : demande d'ouverture sur l'environnement, demande d'espace de dialogue, demande d'échanges et des transmissions d'ordre social et culturel.

UN OBSERVATOIRE, POUR QUOI FAIRE ?

Afin de donner les moyens à l'Institution Familiale de "produire des données familiales", de les recueillir, de les analyser à divers échelons géographiques, d'étayer une réflexion, d'argumenter un point de vue, les UDAF et URAF ont mis en place des Observatoires des Familles.

1. OBSERVER POUR MIEUX CONNAITRE.

Il s'agit de construire une démarche vivante et permanente de connaissance de l'ensemble des familles, qui permette d'analyser la situation à un instant "t" et les évolutions : observer les familles telles qu'elles sont, telles qu'elles évoluent, car les familles de Creuse ne sont pas celles du Nord-Pas-De-Calais, et celles vivant en 1950 sont bien différentes d'aujourd'hui. La réalité familiale est changeante, elle doit donc faire l'objet d'une observation renouvelée et analysée au fil du temps.

2. OBSERVER POUR MIEUX REPRESENTER.

Cette observation à l'échelle départementale ou régionale est primordiale. Elle constitue un apport de connaissances, une plus-value qui alimentera toutes les propositions et réflexions menées auprès de diverses institutions et qui concernent les familles. Le mouvement associatif dans son ensemble, l'UNAF, les URAF et les UDAF, par le biais de leurs représentations locales, ont vocation à renseigner les pouvoirs publics sur les besoins des familles alors recueillis.

3. OBSERVER POUR PRODUIRE DE LA CONNAISSANCE ET LA PARTAGER.

Ce recueil d'information est un mode collectif de réflexions et de connaissances, à la disposition de tous les acteurs locaux, sous forme de travail en réseau fait d'échanges directs entre UDAF, URAF et partenaires. Il associe à la fois une technicité et une expérience de terrain via les associations, les administrateurs, les représentants qui suggèrent à leur tour de nouvelles réflexions. Ce pôle de réflexions et de connaissances a aussi pour vocation d'être mobilisé par de nombreuses branches de l'activité des UDAF.

4. OBSERVER QUOI ?

- Rassembler et organiser les données statistiques sur la famille, les études locales.
- Enquêter auprès des familles (ou de la population) pour recueillir des informations précises et objectives sur les réalités quotidiennes des familles, tant en termes de pratiques qu'en terme de ressentis ou d'opinions.

L'UDAF de la Charente a décidé de participer activement au réseau des observatoires et a choisi de mener cette enquête qui est également menée dans les départements des Deux Sèvres et de la Vienne.

L'analyse de l'enquête a été confiée à Elisabeth PAPOT, coordinatrice de l'URAF Poitou-Charentes, titulaire d'un DESS de psychologie clinique et pathologique.

PROBLEMATIQUE ET METHODE DE L'ENQUETE

1- LE CONTEXTE D'ETUDE

Le pouvoir d'achat est un sujet de préoccupation majeur pour les familles depuis 2008.

Pour mesurer les évolutions, nous disposons de plusieurs instruments :

- la comptabilité nationale calculant le PIB (produit intérieur brut) et mesurant la performance économique et le progrès social
- l'indice INSEE calculant le pouvoir d'achat à partir du revenu disponible brut des ménages et de l'indice des prix à la consommation.

Nous constatons que le ménage français moyen est de moins en moins représentatif et que l'amplitude s'accroît entre les deux extrêmes, rendant les instruments de mesure moins représentatifs des difficultés éventuelles des ménages.

L'indice INSEE a calculé en 2009 une hausse du pouvoir d'achat de 1% environ, les ménages ont ressenti une baisse. La différence entre le calcul et la perception peut s'expliquer en partie par une progression moindre du pouvoir d'achat que les années précédentes. Elle est aussi due au fait que certains produits de consommation courante ont fortement augmenté et que certaines dépenses sont devenues incompressibles (téléphonie mobile et internet).

Un autre élément d'explication se situe dans l'analyse des dépenses et non des prix. Calculer l'augmentation en fonction des prix ou en fonction des dépenses ne donne pas le même résultat. L'UNAF a depuis longtemps préconisé de se baser sur les dépenses. C'est ainsi que sont calculés les « budgets types » élaborés chaque mois par l'UNAF depuis plus de cinquante ans. Le principe est de partir des besoins ordinaires d'une famille pour vivre décemment (pour en savoir plus, voir www.unaf.fr).

Ces constatations nous ont amené à chercher à comprendre comment les familles se situaient dans le contexte économique actuel et quel était leur sentiment sur l'évolution du pouvoir d'achat depuis 12 mois et ses conséquences au quotidien.

2- OBJECTIFS DE L'ENQUETE

Dans cette première partie, nous avons cherché à savoir comment les familles ressentent l'évolution des prix depuis les 12 derniers mois et plus précisément sur certains postes de dépenses ciblés, comment elles s'y adaptent et si elles ont encore une marge de manœuvre.

Le deuxième objectif est ciblé sur les dépenses liées à l'éducation et sur les dépenses de santé.

Il s'agit d'apprécier l'éventuelle anticipation des parents sur le financement des études de leurs enfants, du poids des ressources sur le choix de l'orientation et des moyens utilisés pour permettre aux enfants de faire des études.

Pour les dépenses de santé, il s'agit de savoir si les parents ont renoncé pour eux-mêmes ou pour leurs enfants à certains soins.

Au-delà des postes santé et éducation, l'intérêt est de mettre en évidence deux préoccupations majeures des parents. L'éducation est perçue comme le bagage essentiel de la réussite de leur enfant mais son système paraît de plus en plus cloisonné et perçu comme élitiste en dehors des filières générales (frais d'inscription élevés pour certaines écoles, conditions financières décourageantes pour la majeure partie des parents). L'éloignement géographique synonyme de financement du logement représente souvent un frein également. En ce qui concerne la santé de l'enfant, elle a toujours été une préoccupation majeure. La hausse des frais de consultation et l'accroissement des remboursements rendent de plus en plus difficile son accès à certaines familles.

Le troisième axe de l'étude concerne l'avis des parents sur les politiques liées à la famille et à la préservation du pouvoir d'achat.

En 2008, une modification de la majoration des allocations familiales en fonction de l'âge des enfants est intervenue. Au lieu d'une majoration à 11 ans puis à 16 ans, il n'y a plus qu'une majoration unique à 14 ans. Ceci a entraîné une diminution totale cumulée de 600 € par enfant sur l'ensemble de la période pendant laquelle il ouvre droit à ces allocations. A quoi, selon les familles, devrait être destinée cette économie ?

3- METHODE

La population cible pour cette enquête est l'ensemble des familles avec enfants de moins de 25 ans vivant en Charente.

L'unité d'observation est donc le ménage et la personne interrogée est celle qui s'estime le plus à même de parler du sujet abordé ou qui le souhaite (entre le chef de ménage et son conjoint).

Sélection des familles enquêtées :

3000 familles ont été choisies de manière aléatoire sur l'ensemble du territoire départemental.

Cette sélection s'est faite en louant un fichier d'adresses auprès de MEDIAPOST.

Le mode de passation retenu a été un envoi par courrier postal. Le courrier a été envoyé en novembre 2009 et les réponses ont été reçues courant décembre 2009.

Le taux de réponse est de 24%, ce qui est très positif.

Sur les 739 questionnaires reçus, une partie n'a pas été utilisée pour l'analyse pour les raisons suivantes :

- Personnes n'ayant pas d'enfants de moins de 25 ans
- Réponses incomplètes sur données sociodémographiques

674 questionnaires ont été analysés.

La taille de l'échantillon recommandée est de 350 minimum ; nous avons donc un nombre tout à fait suffisant de réponses qui nous permet d'apprécier la précision des résultats à 3,5 points.

Critères de quotas

Afin que les résultats obtenus sur l'échantillon puissent être extrapolés à la population totale des familles avec enfants de moins de 25 ans du territoire concerné, il est nécessaire que l'échantillon soit représentatif de cette population sur un certain nombre de critères (c'est-à-dire que la répartition des familles de l'échantillon sur ces critères devra être proche de la répartition de l'ensemble des familles du territoire).

Ces critères sont appelés les **critères de quotas**.

Nous avons retenu deux variables :

Le type de famille et la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence.

Le type de famille est réparti en deux groupes : couple et parent isolé (famille monoparentale)

Les catégories socioprofessionnelles ont été regroupées comme suit :

- CSP + (regroupant les catégories 1 à 3 de l'INSEE): agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires (catégorie 4 de l'INSEE):
- CSP - (catégorie 5 et 6 de l'INSEE): employés et ouvriers
- Sans activité professionnelle (catégories 7 et 8 de l'INSEE) : retraités, autres personnes sans activité professionnelle.

Note : Dans le cas d'un couple, la personne de référence est l'homme.

Les données INSEE utilisées sont celles du recensement de 2006.

4- REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON

Cela consiste à vérifier la correspondance entre la répartition de l'échantillon sur les critères de quotas et la répartition calculée par l'INSEE.

	enquête avant redressement	INSEE 2006	échantillon redressement	après
en couple	81%	80%	80%	
parent isolé	19%	20%	20%	

	Catégorie socioprofessionnelle			
	enquête avant redressement	INSEE 2006	échantillon redressement	après
CSP+	23%	23%	23%	
profession intermédiaire	14%	19%	19%	
CSP-	51%	50%	50%	
sans activité professionnelle	12%	8%	8%	

Un redressement a été effectué pour obtenir un échantillon représentatif. Ce redressement est possible lorsque les répartitions sont peu éloignées de l'effectif théorique et si l'échantillon est suffisamment grand.

Le logiciel utilisé pour l'analyse de cette enquête est Question data. Il est utilisé dans tous les observatoires des familles réalisés par les UDAF et URAF.

L'échantillon est représentatif des familles avec enfants de moins de 25 ans du département de la Charente.

5- DEFINITION DES VARIABLES CIBLES

Il s'agit des variables qui, à priori, paraissent les plus pertinentes pour mettre en avant des différences dans les réponses des ménages interrogés.

Variables socio-démographiques utilisées :

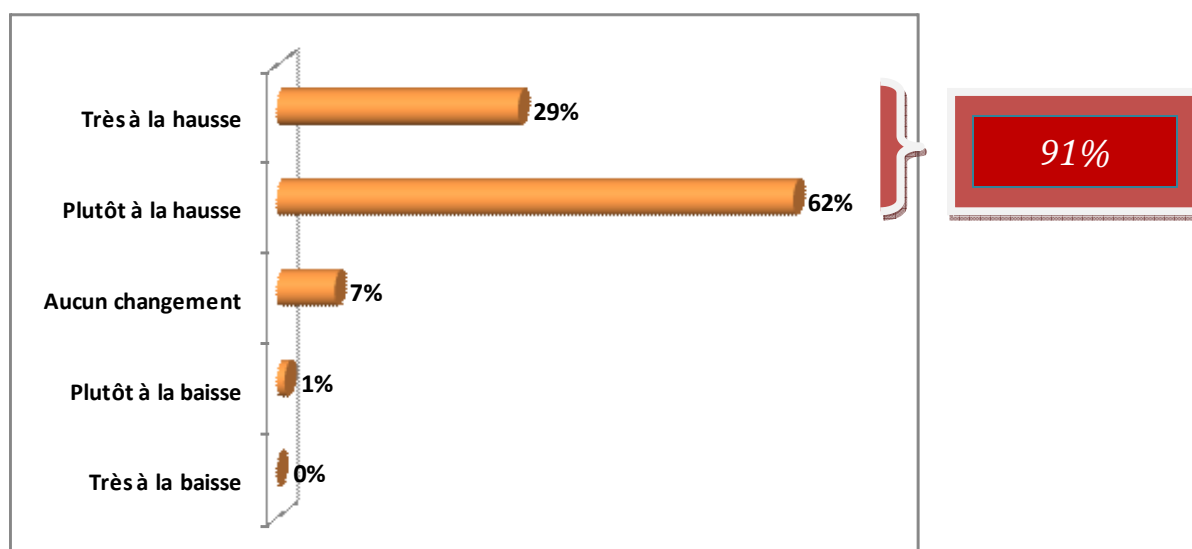
- Nombre d'enfants,
- Age de l'enfant le plus âgé,
- CSP de la personne de référence,
- Type de famille,

Indicateurs construits :

- Parents ayant ressenti une augmentation des prix au cours des 12 derniers mois,
- Parents ayant modifié leurs habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois
- Parents estimant avoir réduit au maximum leurs dépenses,
- Opinion des parents sur les difficultés de pouvoir d'achat

A- PERCEPTION SUR L'EVOLUTION DES PRIX ET INCIDENCE DANS LA GESTION DES POSTES DE DEPENSES

RESSENTI DES FAMILLES SUR L'EVOLUTION DES PRIX



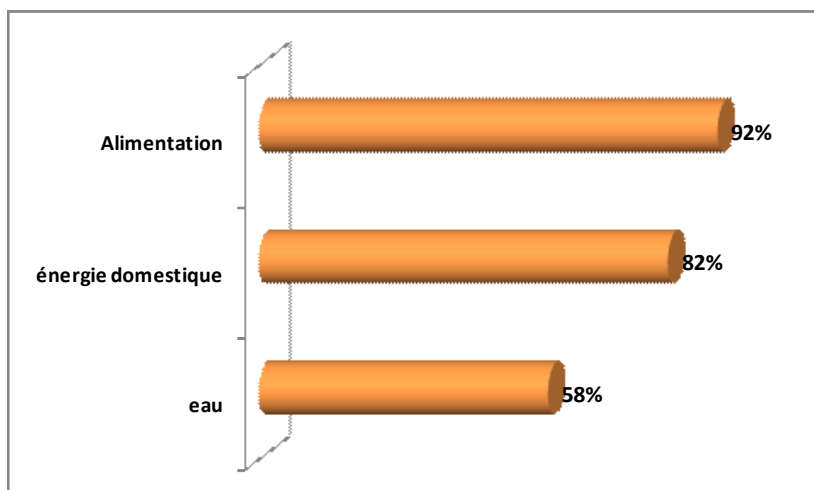
Plus de 90 % des familles avec enfants de moins de 25 ans ont ressenti l'évolution des prix à la hausse durant les douze derniers mois.

Dans cette étude, les douze derniers mois recouvrent novembre 2008 à novembre 2009.

RESSENTI DE LA HAUSSE DES PRIX PAR POSTE BUDGETAIRE

DEPENSES LIEES AU FOYER

Nous avons choisi de cibler les postes de dépenses liées aux charges du logement : eau, énergie domestique, puis les dépenses concernant l'alimentation et enfin les dépenses liées à l'enfant. Nous nous intéressons plus particulièrement dans cette étude aux frais liés à la scolarité ou aux études. Nous n'avons pas interrogé sur les frais liés aux enfants d'âge préscolaire.



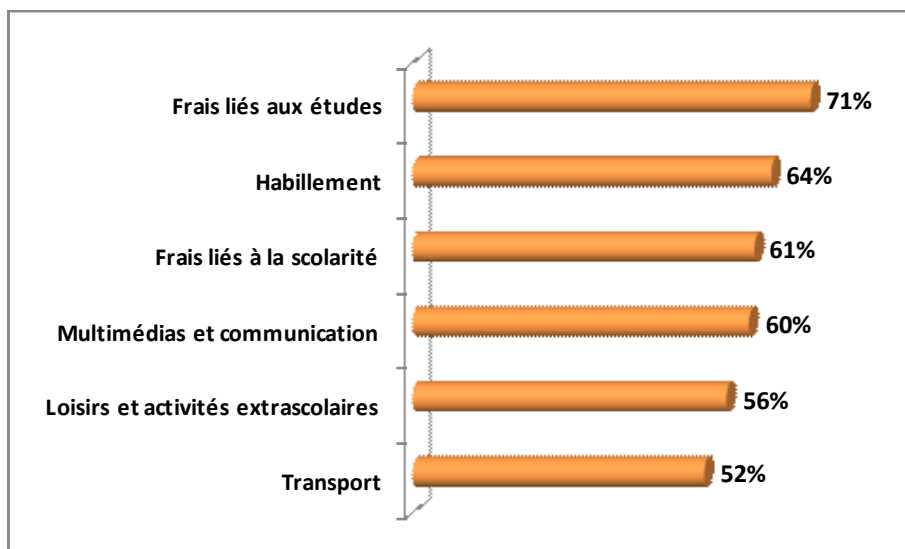
% de familles ayant ressenti une hausse importante

Plus de 9 familles sur 10 ont ressenti une hausse importante de l'alimentation.

Le nombre de familles ayant ressenti une hausse importante est différent selon les postes budgétaires :

Pour l'alimentation, l'avis est quasi unanime sur le caractère important de la hausse (92%), puis l'énergie domestique à 82%.

DEPENSES LIEES AUX ENFANTS



Lire : Chaque résultat est calculé par rapport aux familles concernées. 71% des familles concernées ont ressenti une hausse importante en ce qui concerne les frais liés aux études. Certaines familles de l'échantillon ne sont pas encore concernées par les frais liés aux études car leurs enfants sont trop jeunes.

Pour les frais liés aux enfants, la majorité des familles ont ressenti une hausse importante pour l'habillement et les frais liés à la scolarité.

FRAIS LIÉS AUX ENFANTS

Transport : lié aux enfants

Habillement : des enfants

Frais de scolarité : fournitures, livres scolaires, cantine, sorties scolaires...

Frais liés aux études : logement, fournitures, restaurant universitaire, alimentation...

Loisirs : loisirs et activités extrascolaires

Multimédias : multimédias et outils de communication (téléphone portable, ordinateur, internet...)

VARIATION EN FONCTION DES DONNÉES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

Suivant les caractéristiques des familles, la hausse a pu être appréciée différemment.

DÉPENSES LIÉES AU FOYER

augmentation importante des dépenses par poste			
	eau	énergie domestique	alimentation
familles monoparentales	+7	+6	+6
familles couples	=	=	=
familles nombreuses	-4	-4	-
familles 2 enfants	+	+	+
familles 1 enfant	-	=	-
familles avec enfants de +15ans	+5	+	=
familles avec enfants de -15ans	-5	-	=
echantillon total	57%	82%	92%

Les familles monoparentales estiment la hausse plus importante pour les postes suivants : eau, énergie domestique et alimentation.

Lorsque l'aîné a plus de 15 ans : hausse plus importante pour l'eau.

DEPENSES LIEES A L'ENFANT

	augmentation importante des dépenses par poste					
	transports	habillement	frais scolarité	frais études	loisirs	multimédia
familles monoparentales	+6	+9	+12	+8	+12	=
familles couples	-	-	-	-	-	=
familles nombreuses	-	-7	-	-	+	-
familles 2 enfants	+	=	=	=	=	=
familles 1 enfant	-	+4	-	+	=	+5
familles avec enfants de +15ans	+11	=	+8	+9	=	=
familles avec enfants de -15ans	-18	=	-8	-	=	=
échantillon total	52%	64%	61%	71%	56%	60%

D'une manière globale, les dépenses liées aux enfants ont moins augmenté que les dépenses d'alimentation ou les charges liées au logement.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à ressentir une hausse importante des dépenses sur tous les postes sauf le multimédia.

Les dépenses sont également jugées plus à la hausse lorsque l'aîné a plus de 15 ans pour : transports et frais liés à la scolarité et aux études.

INDICATEUR : PARENTS AYANT RESSENTI UNE AUGMENTATION DES PRIX AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS,

Cet indicateur est construit en agrégeant les réponses aux questions concernant la hausse importante ou pas des postes budgétaires analysés ci-dessus. Nous avons considéré que la hausse était importante lorsque les parents ont choisi deux fois la réponse très importante ou 4 fois la réponse assez importante.

62% des familles avec enfants de moins de 25 ans ont ressenti une augmentation des prix importante en 2009.

Nous avons croisé cet indicateur avec les données sociodémographiques.

Le pourcentage des parents ayant ressenti une hausse importante des prix est plus élevé

- pour les parents isolés (+20 points)

- pour les familles ayant des enfants de plus de 15 ans (+8 points),

A2 - DEGRE D'ADAPTABILITE DES FAMILLES

LES FAMILLES ONT-ELLES MODIFIE LEURS HABITUDES DE CONSOMMATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS ?

MODIFICATION DES HABITUDES POUR LES DEPENSES LIEES AU FOYER

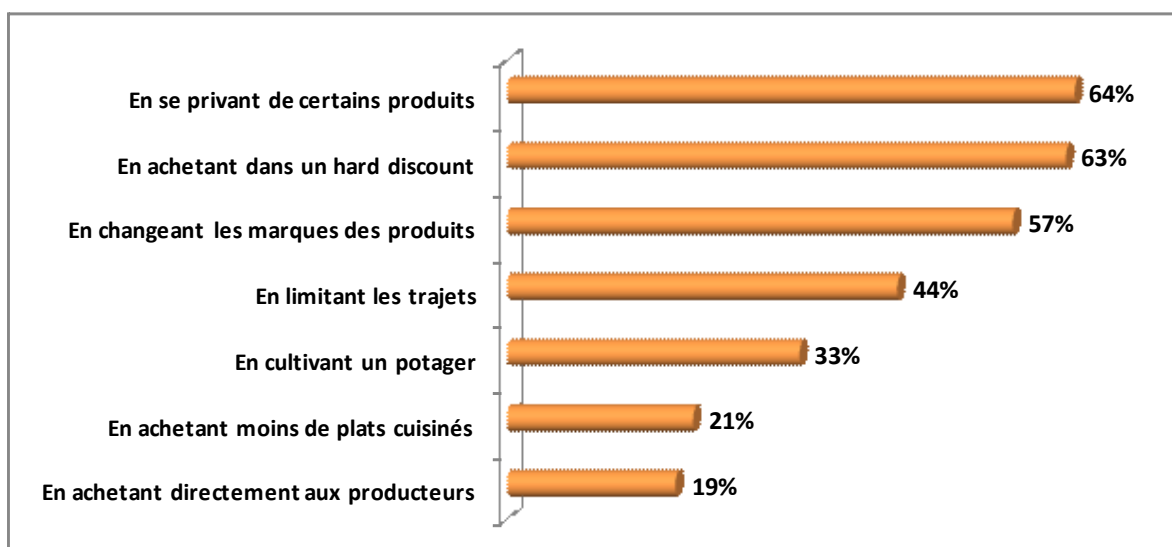
	modification des habitudes		
	Oui, en économisant	Oui, en augmentant les dépenses	Non
eau	72%	3%	25%
énergie domestique	76%	5%	19%
alimentation	80%	5%	15%

Les familles ont réagi face à la crise, elles ont modifié leurs habitudes et tenté de s'adapter.

Pour s'adapter à ces hausses, les familles font le choix d'économiser :

72% d'entre elles pour l'eau, 76% pour l'énergie domestique et 80% pour l'alimentation.

COMMENT LES FAMILLES ONT-ELLES ECONOMISE POUR L'ALIMENTATION?



Plusieurs réponses possibles

Plus de la moitié des familles se sont privées de certains produits, ont fait leurs courses dans un hard discount et ont changé les marques de leurs produits.

MODIFICATION DES HABITUDES POUR LES DEPENSES LIEES A L'ENFANT

Pour ceux qui sont concernés

	modification des habitudes		
	oui en économisant	oui en augmentant les dépenses	non
transport	26%	12%	62%
habillement	49%	9%	42%
frais scolarité	28%	14%	58%
frais études	27%	15%	58%
loisirs	31%	12%	57%
multimedia	35%	14%	51%

Pour les dépenses liées à l'enfant, les parents n'ont pas majoritairement modifié leurs habitudes, ni en économisant, ni en augmentant leurs dépenses. Les pourcentages varient de 26 à 49%.

Les dépenses liées à l'enfant sont moins susceptibles d'être modifiées, elles sont nécessaires. Le seul poste où il paraît acceptable d'économiser est celui de l'habillement.

MODIFICATION DES HABITUDES EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

familles ayant économisé par poste et selon les variables			
	eau	énergie domestique	alimentation
familles monoparentales	+5	+	+8
familles couples	=	+	-
familles nombreuses	-	-	-
familles 2 enfants	=	-	=
familles 1 enfant	+	+5	=
ainé +15ans	+	+4	+
ainé -15ans	-4	-5	-
échantillon total	72%	76%	81%

Aide à la lecture : variation en nombre de points – les familles monoparentales +5 pour l'eau veut dire que 77% des familles monoparentales ont économisé sur l'habillement.

familles ayant économisé par poste et selon les variables pour les familles concernées						
	transports	habillement	frais scolarité	frais études	loisirs	multimédia
familles monoparentales	=	+6	+6	+5	+6	+
familles nombreuses	+	=	=	=	=	-4
familles 2 enfants	=	+	=	=	=	+4
familles 1 enfant	=	-6	-6	=	=	-4
ainé +15ans	+4	=	+4	+	+4	=
ainé -15ans	-5	=	-5	-8	-4	=
échantillon total	26%	49%	28%	27%	31%	35%

Aide à la lecture : variation en nombre de points – les familles monoparentales +6 pour l’habillement veut dire que 55% des familles monoparentales ont économisé sur l’habillement.

Les familles monoparentales ont économisé plus que les familles en couples.

Les familles avec 1 enfant ont moins économisé.

Les familles dont l’aîné a plus de 15 ans ont plus économisé.

L’âge des enfants a une influence, ou peut-être l’âge des parents, car plus les enfants sont âgés, plus les parents sont âgés également.

INDICATEUR : PARENTS AYANT MODIFIÉ LEURS HABITUDES DE CONSOMMATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS,

Cet indicateur est calculé en agrégeant les réponses sur les différents postes budgétaires. Nous avons considéré que les parents avaient modifié leurs habitudes à partir de 3 réponses positives.

Nous avons croisé cet indicateur avec les données sociodémographiques.

78% des familles avec enfant de moins de 25 ans ont modifié leurs habitudes de consommation en 2009.

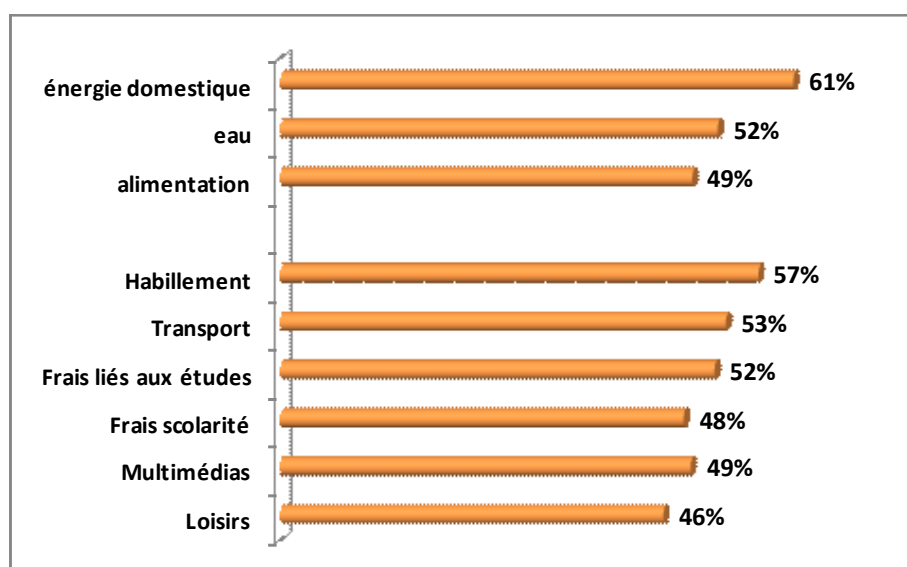
Le pourcentage des parents ayant modifié leurs habitudes de consommation est plus élevé pour :

- les parents isolés (+15 points)
- les familles dont l’aîné a plus de 15 ans (+4 points)

A3 - MARGE DE MANŒUVRE DES FAMILLES

LES PARENTS ONT-ILS RÉDUIT AU MAXIMUM LEUR CONSOMMATION OU LEURS DÉPENSES ?

En ce qui concerne les charges liées au logement, nous avons demandé aux familles si elles estimaient avoir réduit au maximum leur consommation et en ce qui concerne l'alimentation et les enfants, si elles avaient réduit au maximum leurs dépenses.



C'est surtout sur l'énergie domestique que les familles sont plus nombreuses à avoir réduit leurs dépenses au maximum.

5 familles sur 10 ont réduit au maximum pour l'eau et pour l'alimentation.

Les réponses pour les charges liées à l'enfant sont fonction des familles concernées.

Les différences suivant les postes pour les charges liées aux enfants varient de 46 à 57%.

REDUCTION DES DEPENSES OU DE LA CONSOMMATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

réduction maximum des dépenses par poste			
	eau	énergie domestique	alimentation
familles monoparentales	+	+8	+4
familles nombreuses			
familles 1 enfant	=	+5	=
familles avec aîné +15ans			
familles avec aîné -15ans	-7		
echantillon total	52%	61%	49%

réduction maximum des dépenses par poste						
	transports	habillement	frais scolarité	frais études	loisirs	multimédia
familles monoparentales	-11	=	-9	-4	=	-8
familles nombreuses	+5		+7			
familles 1 enfant	-10	-7	-14	-14	-10	-10
familles avec aîné +15ans					+9	
familles avec aîné -15ans					-10	
echantillon total	53%	57%	48%	52%	46%	49%

% familles estimant avoir réduit au maximum les dépenses

Les familles nombreuses sont davantage à avoir réduit au maximum leurs dépenses de transport, et frais de scolarité.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à avoir réduit leur consommation d'énergie domestique et leurs dépenses d'alimentation.

INDICATEUR : PARENTS AYANT REDUIT AU MAXIMUM LEURS DEPENSES

Cet indicateur est construit en agrégeant les réponses concernant la réduction des dépenses sur chacun des postes. Nous avons considéré que les parents avaient réduit au maximum leurs dépenses lorsque il ya au moins 3 réponses positives.

indicateur : parents ayant réduit au maximum leurs dépenses		
familles monoparentales	73%	+ 14
familles couples	56%	-
familles nombreuses	60%	=
familles 1 enfant	55%	-4
familles avec enfants de +15ans	62%	+
familles avec enfants de -15ans	55%	-4
échantillon total	59%	

Les familles monoparentales et les familles nombreuses estiment avoir fait le maximum d'efforts pour réduire consommation et dépenses.

LES PARENTS ONT-ILS ENCORE UNE MARGE DE MANŒUVRE ?

marge de manœuvre	
Oui tout à fait	5%
Oui plutôt	24%
Non pas vraiment	53%
Non pas du tout	18%

29% estiment avoir encore une marge de manœuvre.
71% n'en ont plus.

	marge de manœuvre	
	oui	non
familles monoparentales	17%	83%
familles couples	32%	68%
échantillon total	29%	71%

La situation familiale est ici très indicatrice de différence : plus de 8 familles monoparentales sur 10 n'ont plus de marge de manœuvre.
Le nombre d'enfants et leur âge n'influe pas sur le résultat.

A4 - REPRESENTATION DE LA BAISSÉ DU POUVOIR D'ACHAT

QUELLE SERAIT LA SITUATION DES PARENTS S'IL Y AVAIT ENCORE UNE HAUSSE DES PRIX ?

ressources	
insuffisantes	71%
suffisantes	29%

71% d'entre eux estiment que leurs ressources seraient insuffisantes si les prix augmentaient encore.

3 familles sur 10 sont encore en mesure de supporter une hausse des prix.

VARIATION EN FONCTION DES DONNÉES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

ressources	
	suffisantes
familles monoparentales	19%
familles couples	32%
CSP+	49%
professions intermédiaires	35%
CSP-	20%
échantillon total	29%

Lecture en lignes des pourcentages : pour la sous population des familles en couples, 32% estiment que leurs ressources seraient suffisantes et 68% qu'elles seraient insuffisantes.

INDICATEUR : OPINION DES PARENTS SUR LE POUVOIR D'ACHAT

Combien de parents estiment que les difficultés auxquelles ils sont confrontés sont plus importantes que pour les autres parents ?

par rapport à leur pouvoir d'achat, les familles estiment avoir

moins de difficultés que les autres	43%
plus de difficultés que les autres	17%
ni +, ni - de difficultés	40%

Un questionnaire concernant le positionnement des personnes par rapport aux autres donnent en général une forte proportion de réponses sur la modalité « ni plus, ni moins ».

17% des familles avec un enfant de moins de 25 ans estiment avoir plus de difficultés que les autres en ce qui concerne leur pouvoir d'achat.

43% s'estiment plus favorisées.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

	moins de difficultés que les autres	plus de difficultés que les autres	ni +, ni -
couples	47%	14%	39%
parents isolés	29%	30%	41%
CSP+	60%	10%	30%
Professions intermédiaires	53%	15%	31%
CSP-	35%	18%	47%
familles 1 enfant	42%	23%	35%
échantillon total	43%	17%	40%

Nous observons ici que les données sociodémographiques introduisent des variations très importantes par rapport au résultat moyen de l'échantillon.

Les familles qui estiment avoir plus de difficultés se situent plus chez les familles monoparentales et les familles avec 1 enfant.

Les CSP- se considèrent plus dans la moyenne.

EVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT

opinion sur l'évolution du pouvoir d'achat

il va s'améliorer	9%
il va se stabiliser	27%
il va baisser	65%

Lorsque nous demandons aux parents de se projeter dans l'avenir, nous les trouvons plutôt pessimistes. 65% d'entre eux estiment que leur pouvoir d'achat va baisser.

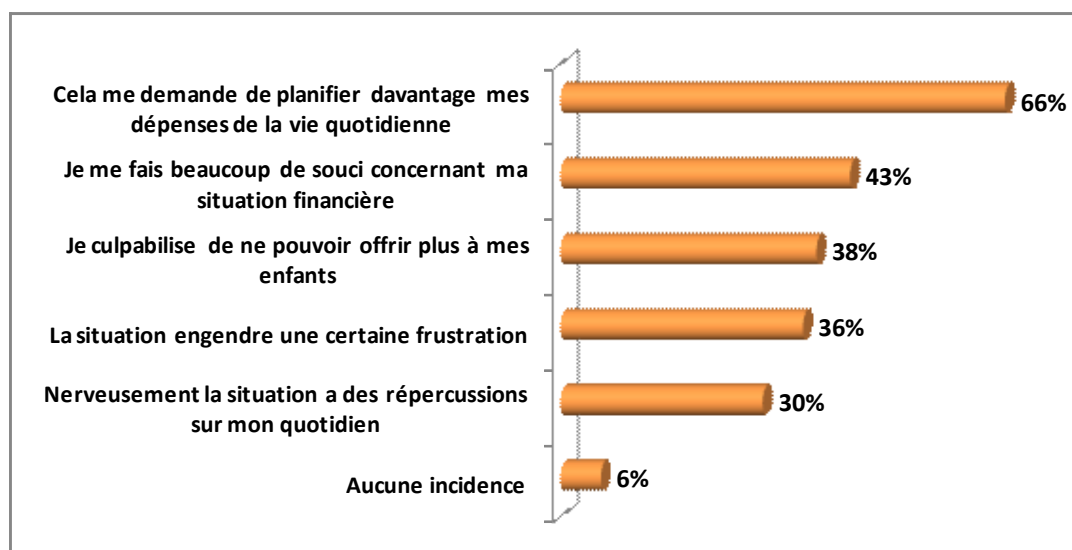
VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET DES INDICATEURS

	il va se stabiliser	il va baisser
couples	=	=
parents isolés	=	+
CSP+	=	-6
Professions intermédiaires	+7	-6
CSP-	-4	+5
échantillon total	27%	65%

Les familles les plus pessimistes sont les employés et les ouvriers.

A5 - INCIDENCES SUR LE QUOTIDIEN DES PARENTS

DANS QUELLE MESURE LA HAUSSE DES PRIX PEUT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES PARENTS ?



Plusieurs réponses possibles - % de réponses par modalité

Nous voyons tout de suite que la hausse des prix a une incidence. Pour la majorité, cela oblige les familles à planifier davantage leurs dépenses de vie quotidienne.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Éprouvent-elles un sentiment de détresse et un besoin de compréhension ?

Lorsque nous effectuons un regroupement en quatre modalités, et que nous croisons les résultats avec les variables sociodémographiques, nous obtenons les résultats suivants :

	éprouvant nerveusement	situation culpabilisante	plus de planification des dépenses
couples	48%	53%	65%
parents isolés	66%	71%	65%
CSP+	33%	41%	62%
Professions intermédiaires	39%	56%	65%
CSP-	62%	68%	67%
échantillon total	52%	57%	65%

Pour les parents isolés, ce sont surtout les difficultés d'ordre psychologique qui sont plus importantes : plus de culpabilité, plus de stress. En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles, les répercussions de la hausse des prix touchent particulièrement les ouvriers et les employés et ceci sur les trois modalités ; stress, culpabilité et planification des dépenses.

B - ANALYSE DES DEPENSES DE SANTE ET EDUCATION : ANTICIPATION ET LIMITE

EDUCATION

CONSTITUTION D'UNE EPARGNE POUR LE FINANCEMENT DES ETUDES.

Les parents ont-ils anticipé le financement des études ? Si oui, de quelle manière ?

	oui	non
Avez-vous constitué une épargne pour le financement des études de votre (vos) enfant(s) ?	34%	66%

34% ont constitué une épargne pour le financement des études. Ce résultat mérite d'être éclairé, notamment par les caractéristiques des familles.

Constitution d'une épargne	
couples	34%
familles monoparentales	24%
familles avec enfants de + de 15 ans	30%
familles avec enfants de - de 15 ans	38%
CSP+	51%
professions intermédiaires	38%
CSP-	26%
échantillon total	34%

Ce sont les familles en couple, celles qui ont des revenus plus élevés et dont les enfants ont moins de 15 ans qui ont plus constitué une épargne. Toutefois la majorité des parents n'en ont pas constitué.

La constitution d'une épargne est fonction du revenu des parents et aussi de la période. Les jeunes parents ont plus tendance à estimer qu'un effort d'épargne est nécessaire dans la situation actuelle.

LES AUTRES MESURES PRISES OU ENVISAGEES

Mesure prise ou envisagée	
Diminution du train de vie	51%
Augmentation du temps de travail	23%
Reprise d'une activité professionnelle	10%
Changement d'activité professionnelle	5%
Rien	24%

Mesure prise ou envisagée		
	Diminution du train de vie	Augmentation du temps de travail
couples	=	=
familles monoparentales	+4	+
CSP+	=	-
professions intermédiaires	=	-5
CSP-	+	+5
échantillon total	51%	23%

La réduction du train de vie concerne la moitié des familles.

Les familles monoparentales sont plus nombreuses à réduire leur train de vie ; les CSP- augmentent leur temps de travail.

LE CHOIX D'ORIENTATION EST-IL CONDITIONNÉ PAR LES RESSOURCES ?

choix d'orientation conditionné par les ressources

Oui totalement	12%
Oui en partie	43%
Non pas du tout	45%

Pour 55% des parents, ce choix est conditionné, entièrement ou partiellement, par les ressources.

VARIATION EN FONCTION DES DONNÉES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

	conditionné totalement	conditionné en partie par ressources	total
couples	10%	43%	53%
familles monoparentales	20%	43%	63%
CSP+	11%	33%	44%
professions intermédiaires	9%	42%	51%
CSP-	14%	47%	61%
1 enfant	14%	42%	56%
2 enfants	12%	46%	58%
3 enfants et plus	10%	39%	49%
avec enfants de + de 15 ans	14%	40%	54%
avec enfants de - de 15 ans	10%	47%	57%
échantillon total	12%	43%	55%

Lire les pourcentages en lignes ; pour 43% des couples, le choix d'orientation est en partie conditionné par les ressources, pour 10%, il est entièrement conditionné et par déduction pour 47%, il n'est pas conditionné par les ressources. Ce dernier pourcentage n'est pas affiché dans le tableau pour une meilleure lisibilité, néanmoins il faisait partie des modalités de réponses.

La différence entre moins de 15 ans et plus de 15 ans est intéressante à observer : Car ainsi nous pouvons observer la différence entre ceux qui le vivent actuellement et ceux qui le vivront dans plusieurs années, entre la réalité et la projection. Parmi les familles qui ont des enfants de plus de 15 ans et qui sont confrontés actuellement aux choix d'orientation ou qui y ont été confrontés 14% disent que le choix d'orientation a été conditionné entièrement par les ressources et 40% en partie conditionné ; donc conditionné pour 54%.

Parmi les familles qui ne sont pas encore confrontées à ce choix, pour 47%, il sera conditionné en partie et pour 10% entièrement. Au total, on obtient un pourcentage équivalent ; c'est la répartition entre conditionné en partie et entièrement qui se fait différemment.

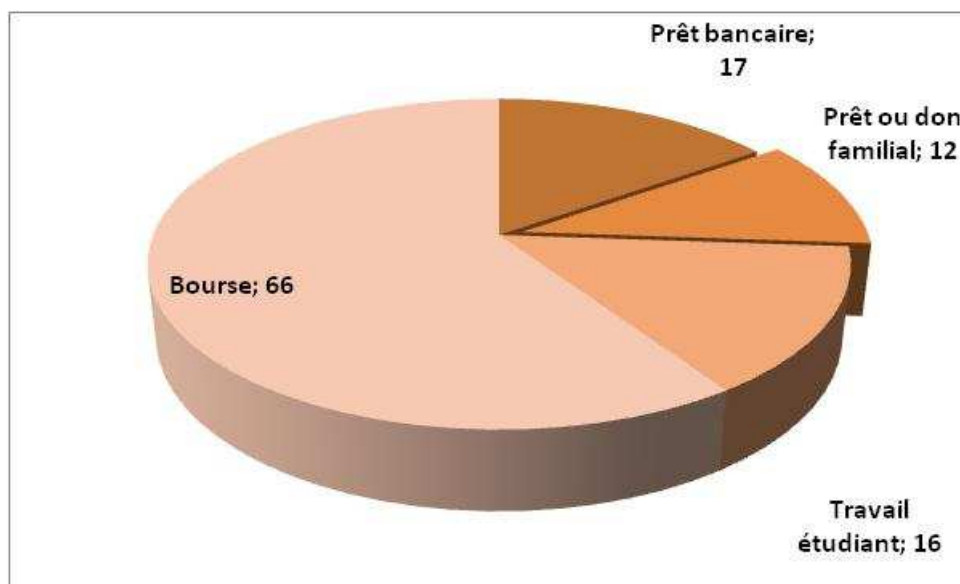
On peut penser que les parents plus jeunes envisagent d'explorer un éventail assez large d'options pour l'orientation professionnelle et ce sera leur propre expérience qui pourra modifier leur perception de la liberté de choix.

Les familles monoparentales se sentent moins libres de pouvoir offrir à leurs enfants un choix inconditionnel.

A peine la moitié des CSP+ estiment que le choix est conditionné. Bien évidemment, ce résultat correspond au fait que ces catégories socioprofessionnelles ont des revenus plus élevés que les autres catégories.

FINANCEMENT DES ETUDES

97 familles indiquent qu'elles ont eu un financement particulier pour les études de leurs enfants. Ces financements se répartissent ainsi :



SENTIMENT PAR RAPPORT A L'ACCES AUX SOINS

L'accès aux soins est :	
De plus en plus facile	3%
Facile	23%
Difficile	26%
De plus en plus difficile	48%

Pour 48%, l'accès aux soins est de plus en plus difficile. Si on y ajoute les 26% pour lesquels c'est difficile, on arrive à 74% qui expriment un sentiment de difficultés d'accès aux soins. Ce sentiment correspond-il à une réalité ?

LES FAMILLES ONT-ELLES RENONCE A DES SOINS POUR DES MEMBRES DE LA FAMILLE ?

	pour les enfants	pour les parents
Consultation chez un généraliste	3%	12%
Consultation chez un spécialiste	5%	22%
Médicaments	6%	23%
Soins dentaires	5%	36%
Frais de lunettes	7%	33%
Appareil auditif	4%	23%

% de familles ayant renoncé à des soins par catégorie de soins

Les pourcentages indiqués concernent ceux qui sont concernés par la question. Ainsi seules 172 familles étaient concernées par les appareils auditifs.

3 à 7% des parents ont renoncé à des soins pour leurs enfants.

12 à 36% des parents ont renoncé à des soins pour eux-mêmes.

Nous observons ici que les parents préfèrent se priver eux-mêmes plutôt que priver leurs enfants de soins.

SOUS POPULATION SENSIBLE

Nous avons construit une sous-population dite sous-population sensible.

Elle correspond à ceux qui ont répondu au moins deux fois qu'ils avaient réduit leur consommation ou dépenses au maximum sur l'eau, l'énergie, les dépenses liées aux enfants et au moins deux fois sur le renoncement à des soins pour eux ou pour leurs enfants.

La sous population sensible représente 186 familles sur 674 familles interrogées, soit 28%.

Répartition de la population sensible comparée à celle de l'échantillon total

	sous population sensible	échantillon total
en couple	71%	80%
parent isolé	29%	20%
CSP+	13%	23%
prof interm	17%	19%
CSP-	60%	50%
1 enfant	24%	25%
2 enfants	50%	50%
3 enfants et plus	26%	25%
moins de difficultés que les autres	31%	44%
plus de difficultés que les autres	23%	17%
ni +, ni - de difficultés	46%	40%

Les caractéristiques de cette sous-population :

Un peu plus de parents isolés, un peu plus de CSP-.

Ils ont été aussi nettement plus nombreux à estimer avoir plus de difficultés que les autres.

MUTUELLE COMPLEMENTAIRE

Mutuelle complémentaire : 97% déclarent avoir une mutuelle complémentaire.

5% déclarent en avoir réduit la prise en charge ou l'avoir résiliée.

Malgré les difficultés financières et leur sentiment par rapport à la hausse des prix, les familles avec enfants tiennent à conserver leur complémentaire santé.

C- MANIFESTATION D'UN RECOURS OU NON AU CREDIT A LA CONSOMMATION

LES FAMILLES ONT-ELLES RECOURS A DES CREDITS A LA CONSOMMATION ?

Crédits à la consommation : y compris avance permanente d'argent

Recours au crédit à la consommation	
Très souvent	3%
Assez souvent	13%
Assez rarement	13%
Très rarement	25%
Jamais	47%

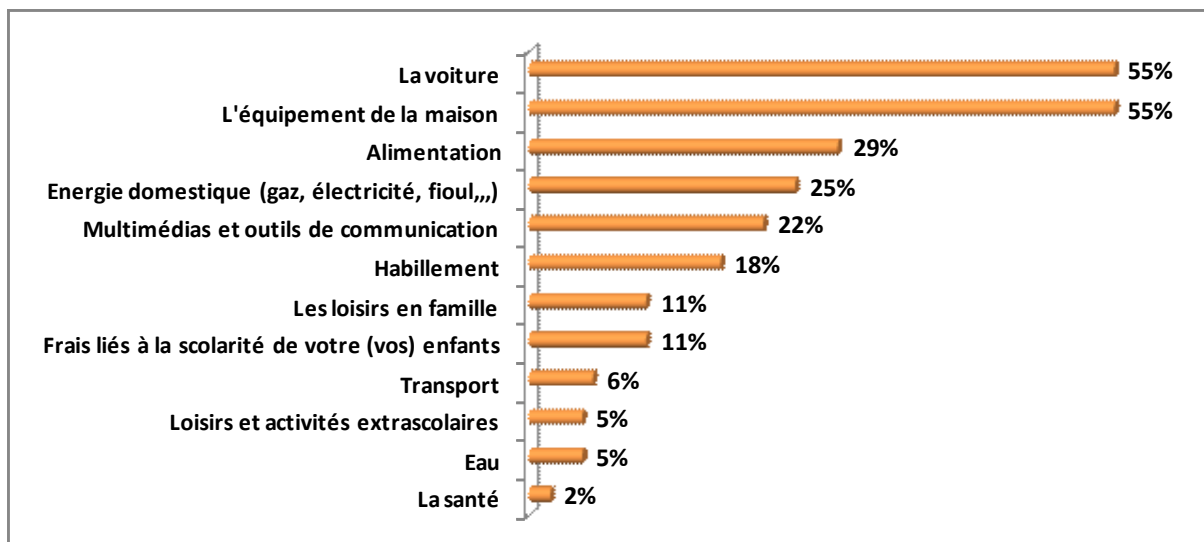
47% répondent ne jamais y avoir recours.

38% rarement.

16% souvent

AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

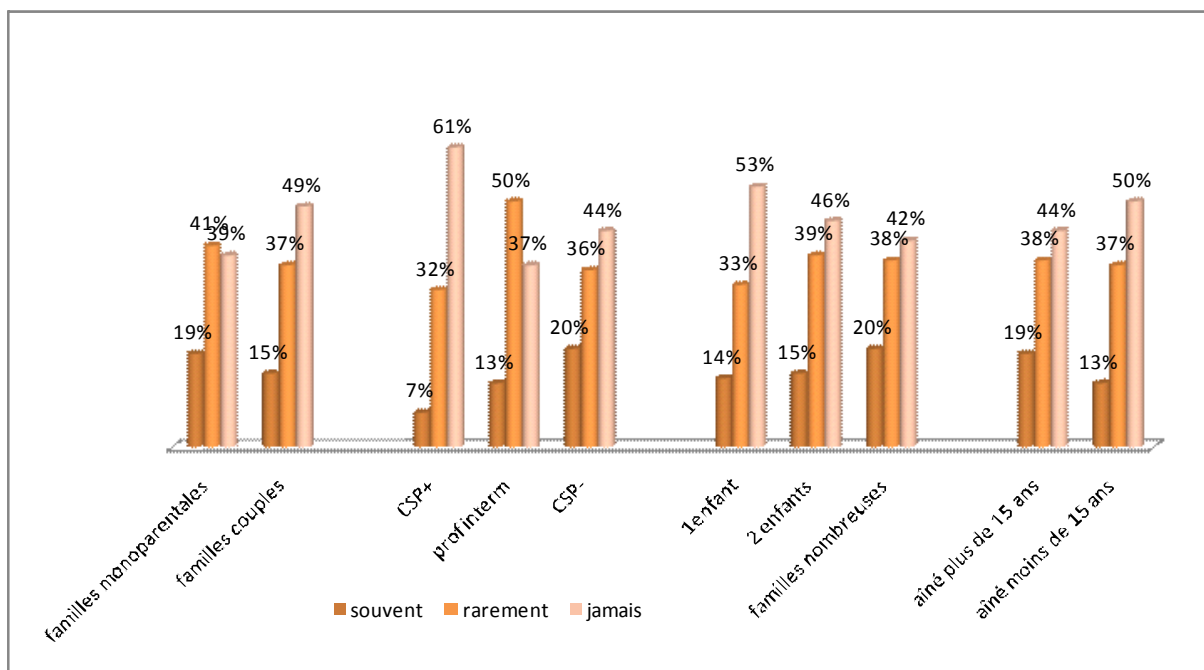
Au cours des 12 derniers mois, 88 familles y ont eu recours :

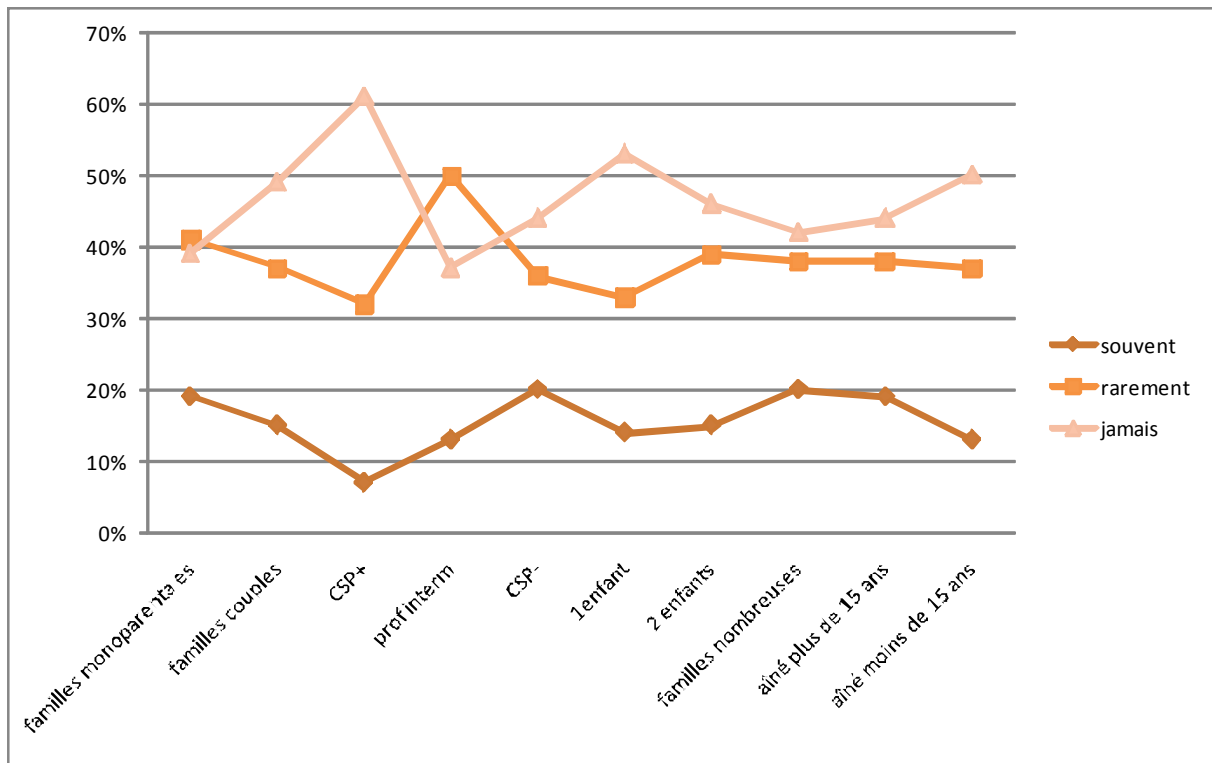


Sur 88 familles – plusieurs réponses possibles

Les crédits pour financer l'achat d'une voiture ou d'équipement de la maison sont habituels. Ce que nous remarquons, ce sont des familles qui s'endettent pour payer l'énergie domestique ou l'alimentation.

VARIATION EN FONCTION DES DONNEES

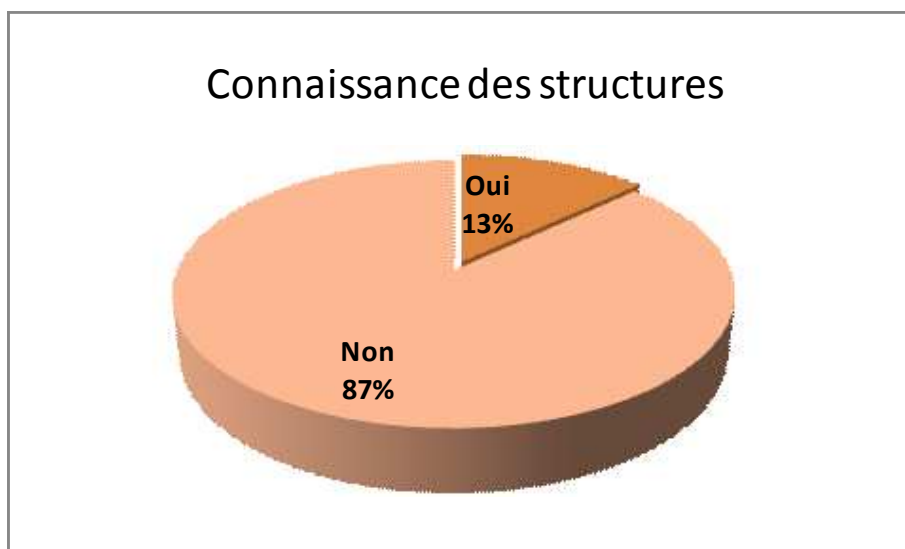




Les familles monoparentales et les familles nombreuses et les catégories employés et ouvriers ont plus souvent recours au crédit à la consommation.

PERCEPTION DES STRUCTURES « D'AIDE, DE SUIVI OU DE CONSEIL AU BUDGET »

Le dispositif est-il bien repéré par les familles ?



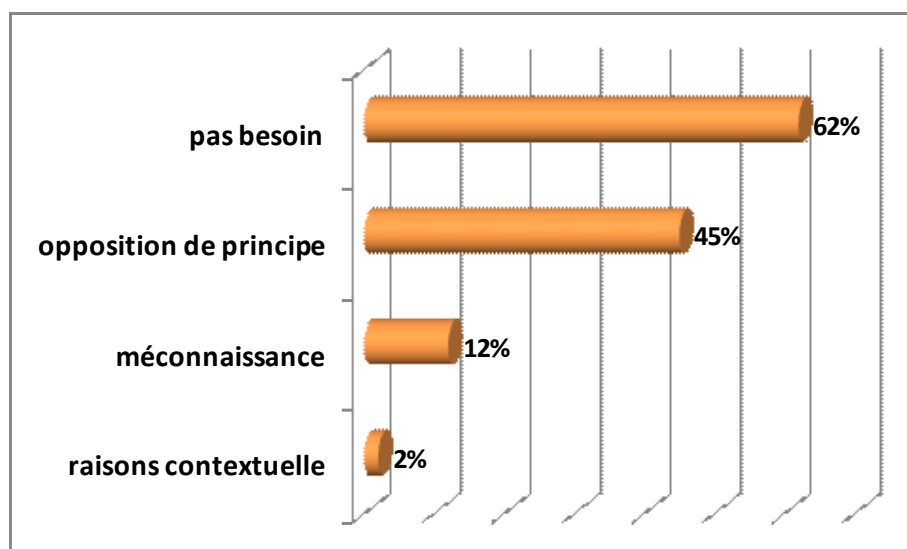
Seules 13% des familles connaissent des structures d'aide, de suivi ou de conseil au budget, soit 89 familles.

Rencontre d'un conseiller	
Oui	21%
Non	79%

(89 réponses)

18 d'entre elles ont rencontré un conseiller.

Pourquoi les familles n'ont-elles pas rencontré un conseiller ?



66 réponses

Très peu de réponses à cette question.

Solliciter une aide/ conseil au budget auprès d'intervenants extérieurs (associations, professionnels de la gestion du budget....) est ou serait pour vous une démarche ?

Démarche	
facile	28%
difficile	72%

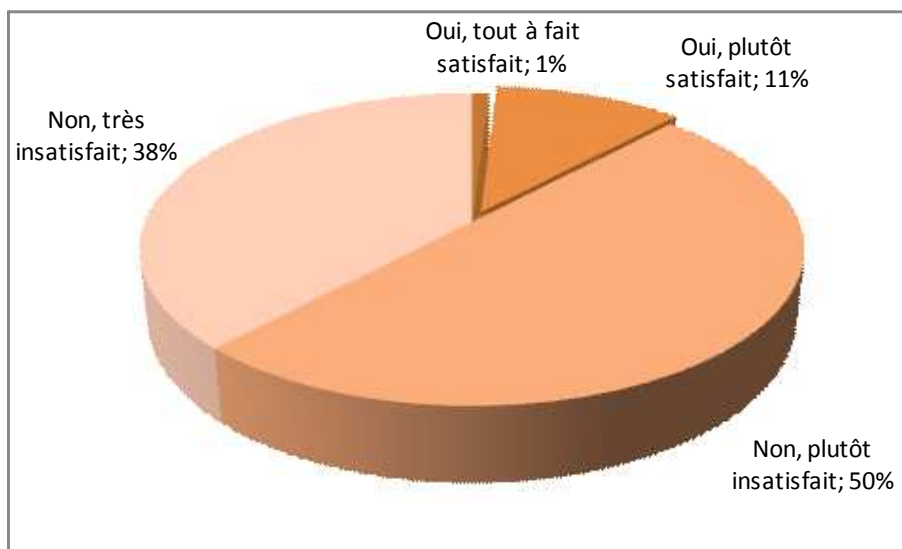
617 réponses

Cette démarche semblerait un peu plus facile pour ceux qui sont moins susceptibles d'en avoir besoin : les CSP+ et ceux qui ont encore une marge de manœuvre.

D- PERCEPTION DES PARENTS SUR LES POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT

MESURE DE LA SATISFACTION DES FAMILLES SUR LES MESURES POLITIQUES EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES MENEES ACTUELLEMENT

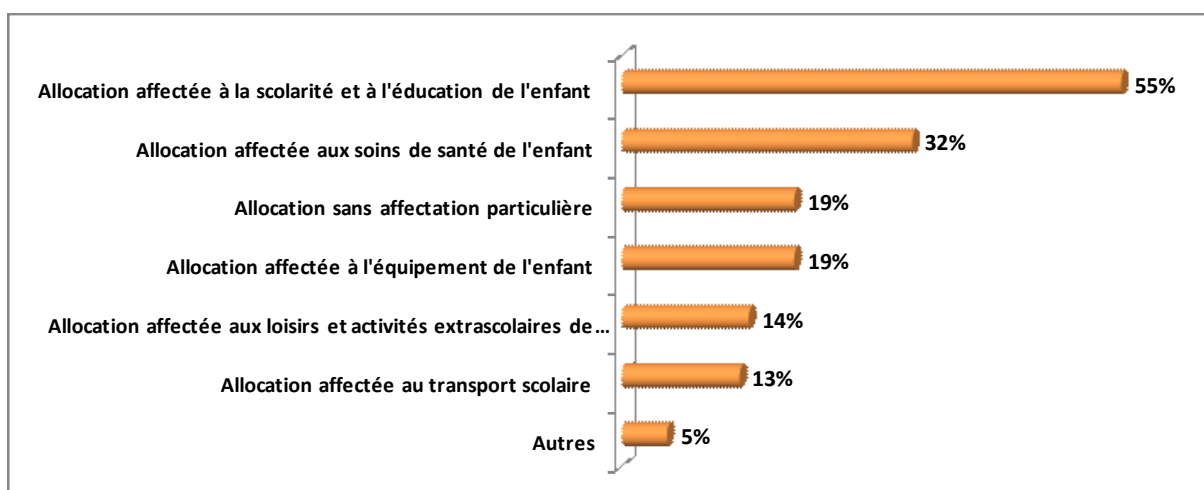
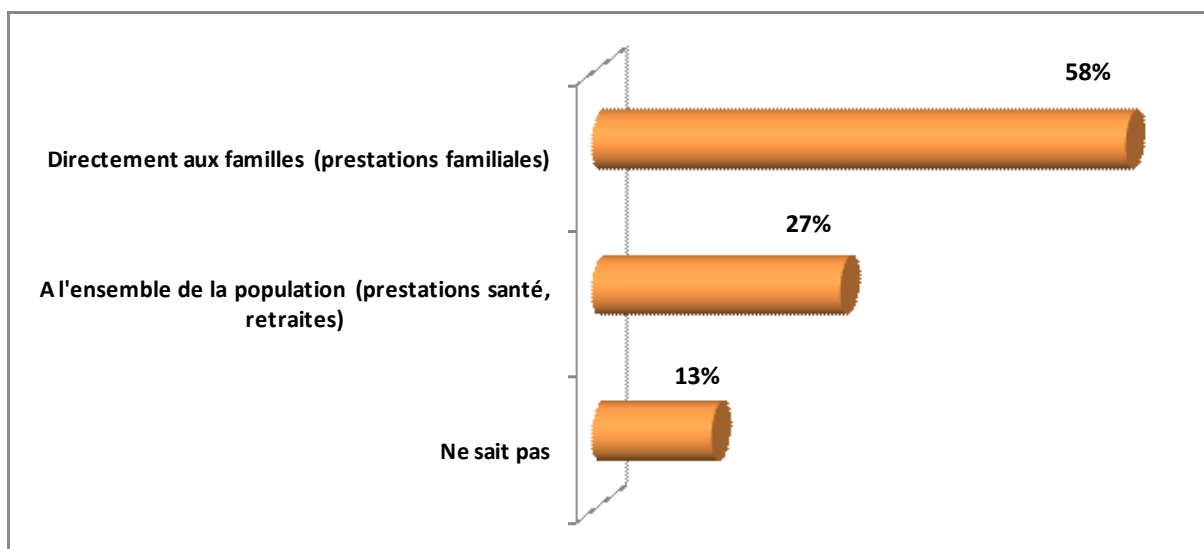
D'une manière générale, êtes-vous satisfait des mesures politiques en faveur du pouvoir d'achat des familles menées actuellement ?



88% des familles déclarent être insatisfaites des mesures politiques concernant le pouvoir d'achat des familles.

PERCEPTION DE LA REFORME DE LA MAJORATION UNIQUE A 14 ANS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

En 2008, une modification de la majoration des allocations familiales en fonction de l'âge des enfants est intervenue. Au lieu d'une majoration à 11 ans puis à 16 ans, il n'y a plus qu'une majoration unique à 14 ans. Ceci a entraîné une diminution totale cumulée de 600 € par enfant sur l'ensemble de la période pendant laquelle il ouvre droit à ces allocations. Nous avons souhaité savoir à quoi, selon les familles, devrait être destinée cette économie ?



En premier lieu, les familles souhaiteraient un reversement direct.

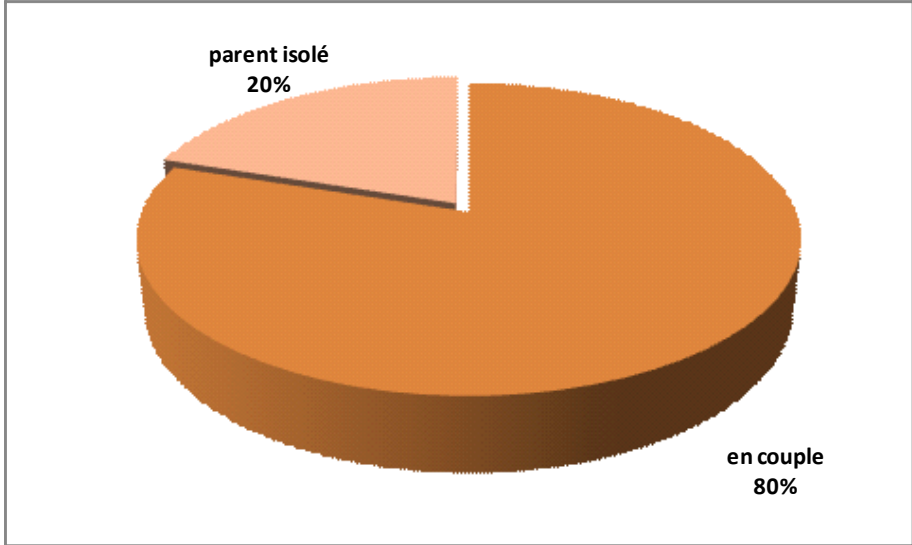
Nous constatons le souci des parents quant aux financements affectés à l'éducation et à la scolarité de leurs enfants. C'est sur ce poste budgétaire que les familles ont plus de besoins non satisfaits.

Nous voyons aussi leur inquiétude face aux coûts engendrés par les soins de santé.

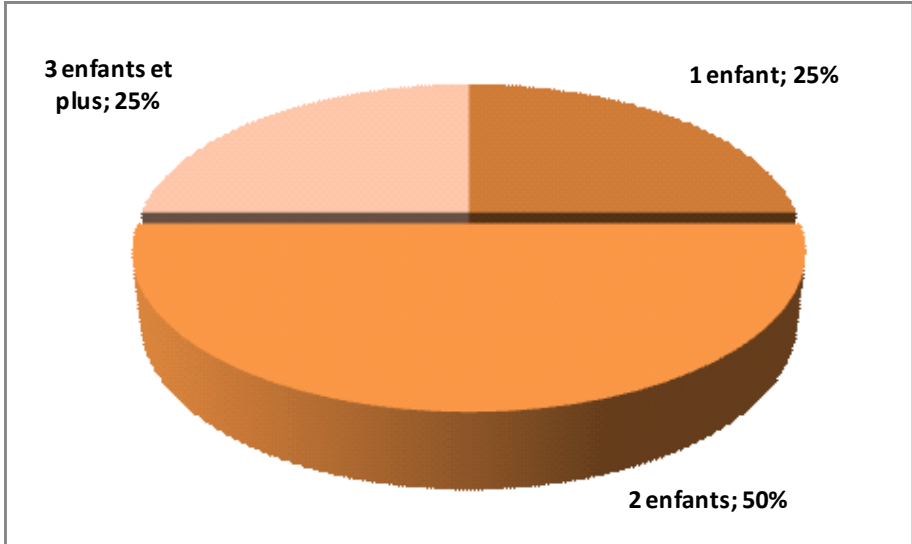
L'éducation et la santé sont les deux pôles prioritaires sur lesquelles les familles auraient besoin d'être davantage accompagnées.

PROFIL

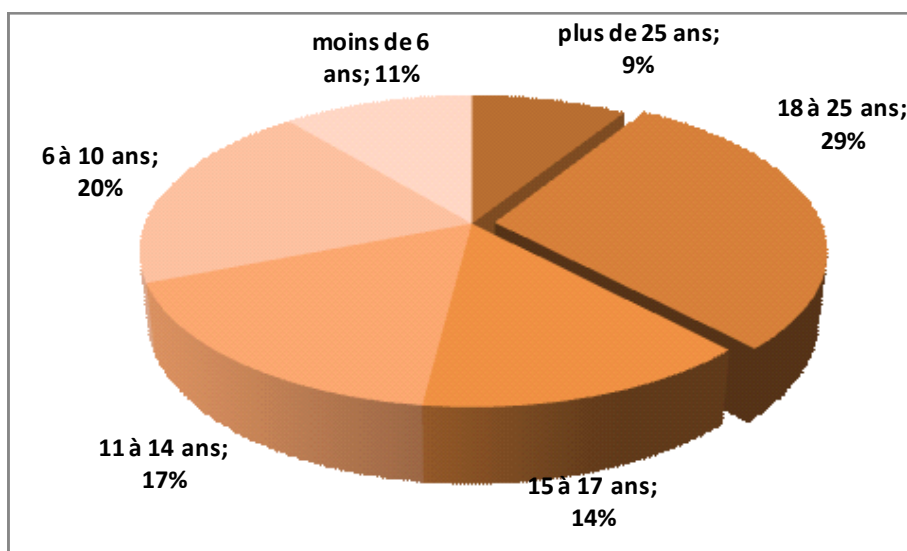
Type de familles



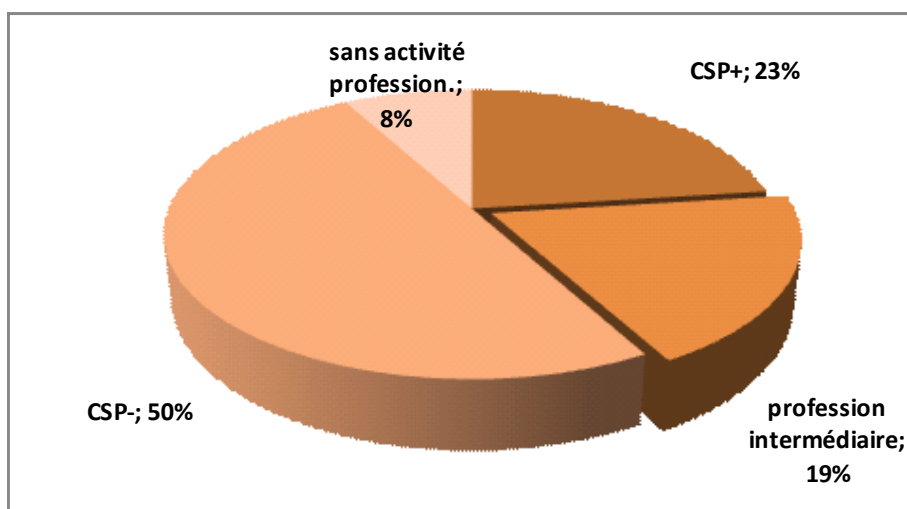
Nombre d'enfants



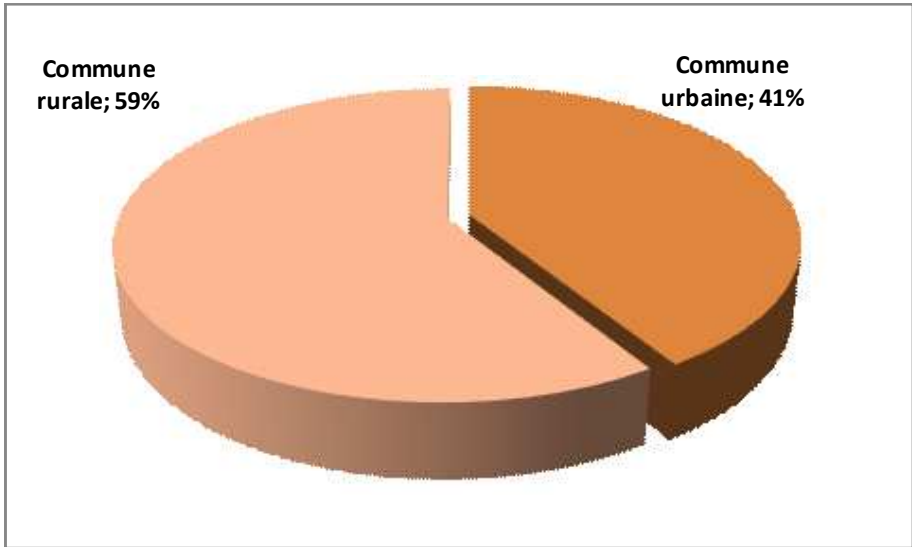
Age de l'aîné



Catégorie socioprofessionnelle



Habitat urbain ou rural



nombre de réponses par commune

